

L'appui aux migrants créateurs d'entreprise : Capitalisation du programme migrations et initiatives économiques

Le Programme Migrations et Initiatives Economiques (PMIE) engagé par le Programme Solidarité Eau (pS-Eau) en 2001 s'intéresse aux migrants d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord créateurs d'entreprise dans leur pays d'origine et en France. Il vise à constituer un pôle d'information, de formation et d'appui technique pour leurs initiatives économiques.

Le PMIE comprend des actions en direction des migrants porteurs de projets mais aussi des actions relatives aux opérateurs d'appui. **Le PMIE entend notamment susciter la capitalisation et la diffusion des pratiques des organismes**, eu égard aux compétences spécifiques et complémentaires dont ils disposent et l'élaboration d'outils communs.

Dans cette optique a été entrepris un travail d'analyse des caractéristiques du public migrants accueilli par trois associations : le GRDR, la FAFRAD et l'IRFED.

L'analyse relative au GRDR (Groupe de Recherche et de réalisation pour le Développement Rural dans le Tiers-monde) a fait l'objet d'une publication dans le magazine Mouvements n° 24. **Le présent article relate les résultats de l'analyse concernant l'IRFED (Institut International de Recherche et de Formation Education Cultures et Développement).** Ce travail, réalisé en partenariat avec l'IRFED, a été basé sur les fiches d'accueil de cet organisme.

Le GRDR, la FAFRAD et l'IRFED font partie du groupe GAME (Groupe d'Appui à la Micro-Entreprise) animé par le Programme Migrations et Initiatives Economiques. Mis en place à l'origine en 1998 pour la rédaction du guide pratique « Se réinstaller et entreprendre au pays », le GAME poursuit cette dynamique d'échange d'expériences et de partenariat et regroupe actuellement 10 opérateurs spécialisés dans l'appui aux initiatives économiques des migrants.

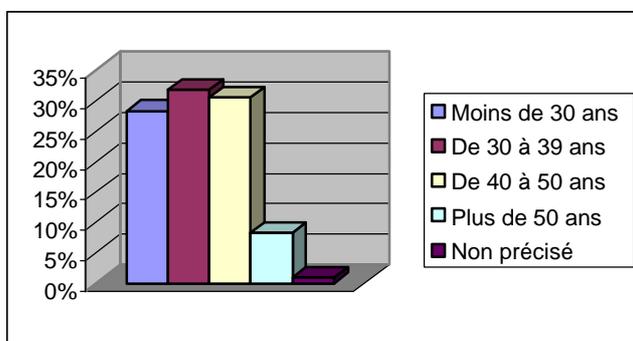
L'IRFED

Il s'agit d'une analyse des caractéristiques des femmes créatrices d'entreprise accompagnées en 1999 et 2000. L'IRFED se consacre, en effet, au public féminin qui projette en majorité de créer une activité en France. **L'analyse porte sur les femmes ayant participé aux 25 journées d'information proposées par l'IRFED en 1999 et 2000. Elles ont attiré 314 créatrices.** Les critères d'analyse sont l'âge, la situation matrimoniale, le pays d'origine, la situation professionnelle, le niveau d'études, le type de projets.

A la suite de ces réunions, environ 200 femmes ont bénéficié d'un accompagnement individuel et des services en comptabilité/gestion et 129 ont suivi une formation (longue ou courte). En moyenne, 40% créent une entreprise ou une activité individuelle et 40 % retrouvent un emploi.

L'IRFED, fondé en 1958, soutient depuis 1993 les femmes qui souhaitent créer une micro-entreprise. Elle propose des formations (aspects techniques et méthodologiques), un appui/conseil relatif à l'étude de marché, le marketing, le « business plan », un suivi et un accompagnement jusqu'à la création. L'IRFED anime un réseau de créatrices et est à l'origine de publications concernant la création d'entreprise en France.

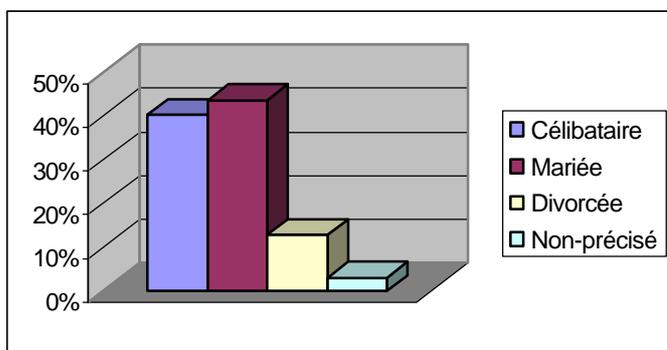
1. L'âge



Une large majorité des femmes a entre 30 et 50 ans (63%), réparties environ pour moitié entre la tranche d'âge 30-39 ans (32%) et 40-50 ans (31%). Les moins de 30 ans représentent un peu moins du tiers de la totalité (28%). Les femmes de plus de 50 ans ne sont, quant à elles, que 8%.

La tranche d'âge active est donc nettement représentée. Les jeunes de moins de 30 ans représentent une part significative. Une formation spécifique leur est d'ailleurs proposée.

2. La situation matrimoniale



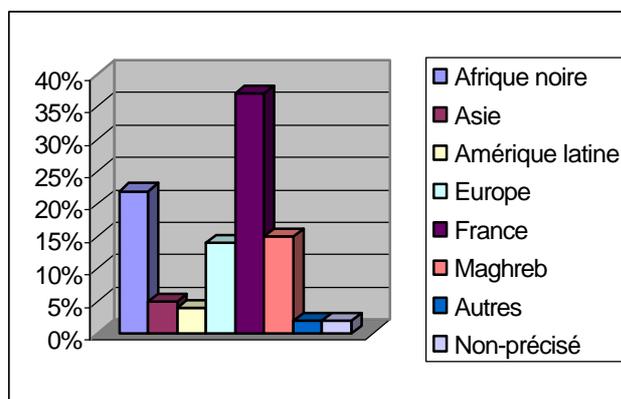
Environ la moitié des femmes vivent seules. Les femmes célibataires (40%) et divorcées (13%) représentent, en effet, 53% du total. 45% des femmes ont des enfants à charge.

3. Le pays d'origine

62% des femmes appuyées par l'IRFED sont immigrées ou d'origine étrangère. Il est à noter qu'un nombre important de femmes immigrées ont adopté la nationalité française. 37% sont françaises d'origine. Parmi elles, 87% sont de métropole et 13% des DOM-TOM.

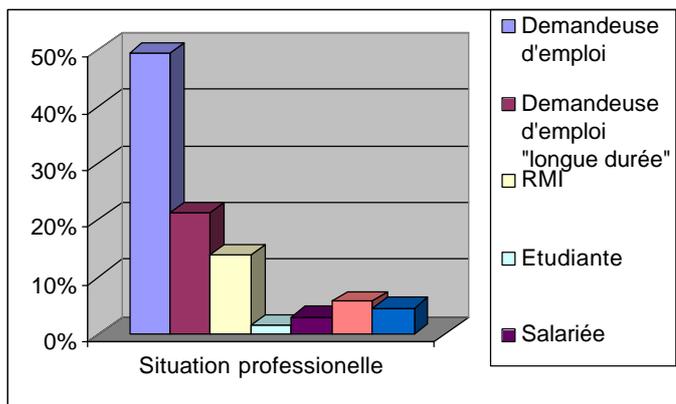
Le continent africain, dans son ensemble, est représenté par 37% des femmes. 22% sont des migrantes originaires d'Afrique noire. Le Cameroun est le pays le plus représenté, suivi par la Côte-d'Ivoire. Le Mali et le Sénégal se distinguent également ainsi que le Congo Brazzaville. L'Afrique du nord est présente à hauteur de 15%, avec une nette sur-représentation de l'Algérie.

On peut s'interroger sur le faible nombre de femmes asiatiques. Par ailleurs, certaines communautés, pourtant importantes en France, telle la communauté turque, sont absentes.



4. La situation professionnelle

Il s'agit, pour une majorité, de femmes précarisées au niveau de l'emploi. 84 % sont au chômage et inscrites à l'ANPE. On peut distinguer les femmes inscrites à l'ANPE depuis moins d'un an (49% du total), celles inscrites depuis plus d'un an donc au chômage dit de longue durée (21% du total) et les femmes qui sont au RMI (14%). Seules 3% sont salariées et 2% étudiantes.

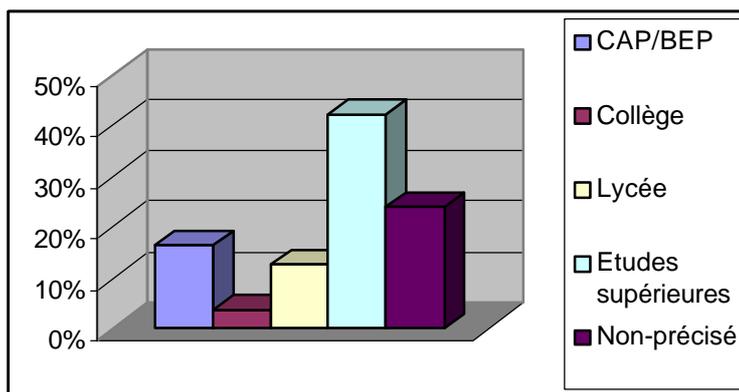


La création d'activité semble donc représenter une alternative aux difficultés d'insertion professionnelle. Il apparaît difficile d'en évaluer l'origine : faible niveau de formation, condition de femme, d'immigrée ? Au chômage depuis plusieurs années pour certaines, l'appui ne se résume pas seulement en la formation aux connaissances

indispensables à la création d'entreprise mais inclut aussi une dimension importante de mise en confiance et de « dynamisation » des femmes. Ainsi, outre l'appui/conseil, l'IRFED réalise également un travail d'écoute et de soutien.

5. Le niveau d'études

Le niveau d'études est très hétérogène. 42% des femmes ont fait des études supérieures. 13% ont poursuivi jusqu'au lycée et ont le niveau bac ou ont obtenu leur baccalauréat. 17% ont, par contre, arrêté leur scolarité en CAP ou BEP. 4% ont quitté le cursus scolaire au collège.



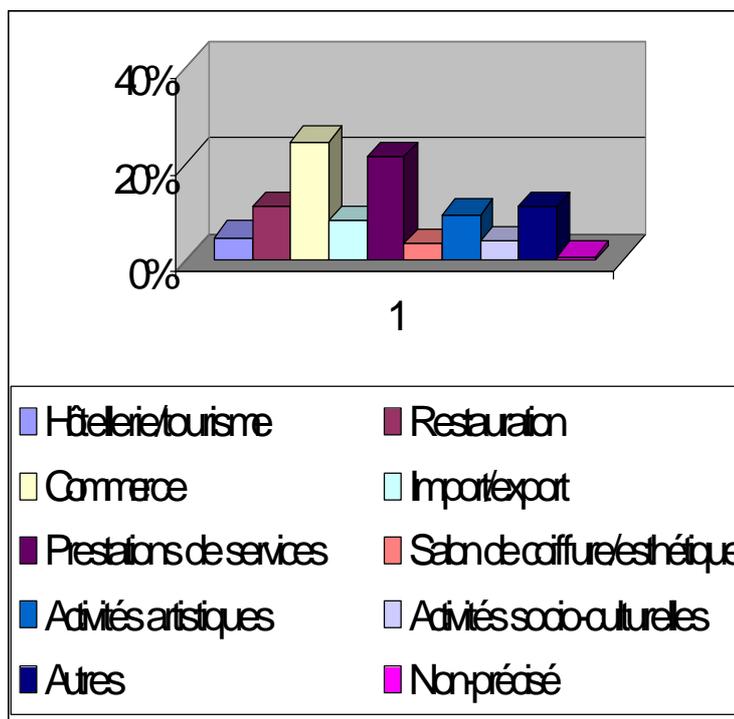
Soulignons que certains diplômes étrangers ne sont pas reconnus. Cela amène des femmes très qualifiées (dentiste, professeur, par exemple) à se reconverter et, bien souvent, à exercer une activité sans rapport avec leur compétence et leur niveau de formation.

6. Le type de projets

Le commerce est sans conteste le domaine d'activité le plus attractif. Un quart des femmes projettent de s'y investir. Il s'agit le plus souvent de commerce en boutique mais parfois également de vente sur les marchés et de dépôt/vente. Les produits envisagés sont très divers : alimentaires (souvent « exotiques »), cosmétiques (adaptés aux peaux de couleur), artisanaux, prêt-à-porter. On trouve dans une moindre mesure les accessoires de mode et de décoration et, de façon exceptionnelle, la vente de matériel

informatique, de chaussures... Il est parfois prévu que le commerce soit associé à une activité de fabrication/création (de vêtements, de produits artisanaux ou alimentaires).

Les activités relevant de la **prestation de services** sont également fortement représentées (21%). On trouve dans cette catégorie des activités très variées : services de proximité pour un public spécifique (personnes âgées, enfants, personnes handicapées), organisation de mariages et séminaires, télésecrétariat, cabinet de conseil et bureau d'études dans toutes sortes de domaines, agent artistique, formation, cours de remise en forme, de « coaching », agence matrimoniale....



La restauration ainsi que **les activités artistiques** regroupent respectivement 11% et 10% des projets. En ce qui concerne la restauration, il s'agit le plus souvent de spécialités culinaires proposées sous différentes formes : restauration « classique », vente à emporter, « restauration rapide ». Sous ce vocable ont également été intégrés un salon de thé, une boulangerie ainsi que des bars.

Les activités artistiques sont les suivantes : stylisme, création de costumes, de chapeaux, graphisme, arts plastiques, décoration d'intérieur, architecture...

L'import/export, que nous avons dissocié des autres types d'activités commerciales afin de faire ressortir son importance, intéresse 8% des femmes. Elles envisagent de commercer essentiellement des produits alimentaires, cosmétiques et artisanaux. Certaines projettent d'exporter du matériel informatique ou médical.

Les activités envisagées sont donc de nature très diverse ainsi que, par conséquent, les compétences et le niveau de formation qu'elles requièrent. Il serait intéressant de comparer le domaine de formation et celui du projet d'activité afin d'évaluer si ceux-ci se recoupent ou non. Ajoutons qu'il s'agit ici des projets présentés par les femmes lors des réunions d'information, c'est-à-dire lors de leurs premiers contacts avec l'IRFED. Ceux-ci sont donc susceptibles d'être « remodelés » voir abandonnés au profit d'un autre suite au travail d'appui/conseil.

Conclusion

Les femmes accompagnées par l'IRFED dans leur démarche de création d'entreprise ont en commun des difficultés d'accès à l'emploi salarié. La création d'activité représente un moyen de pallier à leur problème d'insertion professionnelle. L'appui à la création, gage de réussite, comprend une dimension importante de mise en confiance, de valorisation de leurs compétences et de leurs spécificités socio-culturelles.

Les différents services proposés par l'IRFED (formation généraliste, technique, accompagnement individuel..) s'expliquent par la diversité des créatrices, de leurs attentes ainsi que par l'état d'avancement de leur projet. Certaines sont totalement novices dans le domaine de la création, d'autres exercent des activités «informelles», commerciales notamment. Des femmes se présentent avec une idée de projet alors que certaines ont quasiment « bouclé » leur projet et sollicitent une aide sur des points très précis. La volonté de s'adapter à des publics spécifiques a amené à la mise en place des formations « Jeunes » et « Création dans les pays d'origine ».